

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE LA PROVENCE VERTE**

**Séance du 20 février 2023**

Nombre de délégués des Communes en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 28

**Délibération n° BC-2023-013**

Objet de la délibération : **ATTRIBUTION DU MARCHE M.2022-17 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CRECHE "LA COURTE ECHELLE" A BRIGNOLES (83170)**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt février, à 14h00, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session, à Salle polyvalente à Brignoles, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 13 février 2023.

**Présents** : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, PERO Franck, GUISIANO Jean-Martin, ARTUPHEL Olivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, FAUQUET-LEMAITRE Arnaud, GROS Michel, GUEIT Laurent, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal.

**Absents ayant donné procuration :**

- VERAN Jean-Pierre donne procuration à BREMOND Didier, DECANIS Alain donne procuration à SIMONETTI Pascal, HOFFMANN Olivier donne procuration à CLERCX David.

**Absents** : GIULIANO Jérémy, PAILLARD Carine.

**Secrétaire de Séance** : Jean-Michel CONSTANS

Monsieur Gérard FABRE expose :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** l'arrêté n°41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

**VU** l'arrêté n°415/2021-BCLI de Monsieur le Préfet du Var en date du 20 octobre 2021, portant approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

**VU** la délibération n° 2020-157 du 11 juillet 2020 relative à la délégation des attributions du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire ;

**CONSIDERANT** que le projet de travaux consiste en la construction d'une crèche de trois unités pour un total de 58 places en multi accueil / halte- garderie pour une surface utile intérieure totale d'environ 643 m<sup>2</sup> et 38 m<sup>2</sup> d'annexes ainsi qu'en la réhabilitation d'un bâtiment existant surface utile intérieure totale d'environ 32 m<sup>2</sup> ;

**CONSIDERANT** que la maîtrise d'œuvre de l'opération de travaux a été confiée au groupement constitué comme suit : ARC'H/Yves DEDEI/SOVBAT/SETB/ADRET représenté par ARC'H – SARL d'architecture, mandataire (83170 Brignoles) ;

**CONSIDERANT** que la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte a lancé le marché n°2022-17, pour la construction de la crèche « La courte échelle » à Brignoles, sous la forme d'une procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L 2123-1, R 2123-1, R 2123-4 et R 2123-5 du Code de la Commande Publique ;

**CONSIDERANT** que le marché de travaux est divisé en 12 lots séparés :

LOT 1	TERRASSEMENTS – V.R.D. – AMENAGEMENTS EXTERIEURS
LOT 2	GROS-OEUVRE – ENDUITS DE FACADES Ce lot comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle portant sur le dallage extérieur/support de revêtement de sécurité
LOT 3	CHARPENTE BOIS – COUVERTURES – ZINGUERIE
LOT 4	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM-PROTECTION SOLAIRE
LOT 5	MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES BOIS Ce lot comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle portant sur la fourniture et pose de colonnes double casiers et étagères
LOT 6	METALLERIE
LOT 7	FAUX-PLAFONDS – DOUBLAGES – CLOISONS Ce lot comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle portant sur la réfection du doublage isolant dans la maison des cheminots.
LOT 8	ENDUITS - PEINTURES
LOT 9	REVETEMENTS DE SOLS CARRELAGES – FAIENCES Ce lot comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle portant sur la reprise de la faïence suite à la réfection du doublage isolant dans la maison des cheminots.
LOT 10	REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
LOT 11	CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE
LOT 12	ELECTRICITE – COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES

**CONSIDERANT** que les lots n°1-2-3-4-5-6-7-11 et 12 comportent une clause sociale d'insertion, dont le nombre d'heures à réaliser est indiqué dans les documents du marché, afin de permettre l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières ;

**CONSIDERANT** qu'un avis d'appel public à concurrence a été envoyé en publication au BOAMP et sur la plateforme e-marchespublics.com le 17/10/2022 et que la date limite de réception des offres était fixée au 14/11/2022 12:00 ;

**CONSIDERANT** que 31 plis ont été réceptionnés sur le profil acheteur de l'Agglomération et que le maître d'œuvre a procédé à leur analyse conformément aux critères énoncés dans le règlement de la consultation ;

**CONSIDERANT** que la Commission des marchés à procédure adaptée réunie le 06 février 2023 a prononcé un avis favorable à l'attribution des lots n° 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 8 – 9 – 10 – 11 et 12, de la manière suivante :

	Lots	Attributaires	Montant en € HT
01	TERRASSEMENTS – V.R.D. – AMENAGEMENTS EXTERIEURS	SAS COLAS (83087 TOULON)	279 855,10€ HT
02	GROS-OEUVRE – ENDUITS DE FACADES	SARL HORIZON BATIMENT (83300 DRAGUIGNAN) Tranche ferme : Tranche optionnelle 1 : Soit un total TF + TO1 :	632 387,33€ HT 37 748,50 € HT 670 135,83 € HT
03	CHARPENTE BOIS – COUVERTURES – ZINGUERIE	SARL MIDI CHARPENTE (13788 PEYPIN)	315 792,26 € HT
04	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM-PROTECTION SOLAIRE	SARL ALLIAGE (13320 BOUC BEL AIR)	124 211,50 € HT
05	MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES BOIS	SAS L'ANGLE (83130 LA GARDE) Tranche ferme : Tranche optionnelle 1 : Soit un total TF + TO1 :	117 033,00 € HT 15 574,00 € HT 132 607,00 € HT
06	METALLERIE	SAS GAGNERAUD CONSTRUCTION (13654 SALON DE PROVENCE)	130 000 € HT
07	FAUX-PLAFONDS-DOUBLAGES – CLOISONS	Lot déclaré sans suite	
08	ENDUITS - PEINTURES	SARL GFAP PROVENCE (83400 HYERES)	33 194,80 € HT
09	REVETEMENTS DE SOLS CARRELAGES – FAIENCES	SARL SPTB (13500 MARTIGUES) Tranche ferme : Tranche optionnelle 1 : Soit un total TF + TO1 :	66 624,62 € HT 646,80 € HT 67 271,42 € HT
10	REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	SARL SPPR (83470 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME)	21 694,80 € HT
11	CHAUFFAGE - VENTILATION – PLOMBERIE	SAS BAOU - TNT PACA (83079 TOULON)	236 862,38 € HT
12	ELECTRICITE – COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES	SAS ETABLISSEMENT DEGREANE (83260 LA CRAU)	113 225,02 € HT

**Il est demandé au Bureau communautaire :**

- **D'AUTORISER** le Président à attribuer et signer les lots n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11 et 12 du marché n°2022-17 ainsi que tous les actes y afférents.

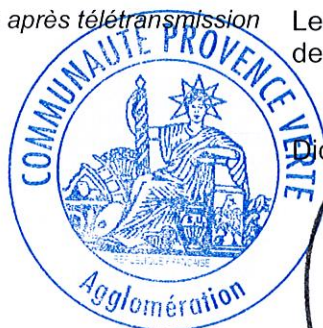
La dépense correspondante est prévue au budget principal 2023 de la Communauté d'Agglomération.

Après en avoir délibéré, le Bureau de Communauté adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à Brignoles, le 20 février 2023

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
le  
et affichage le

Le Président  
de l'Agglomération Provence Verte



Didier BREMOND